



HAL
open science

Iris Brey, Juliet Drouar (dir.). La culture de l'inceste [compte-rendu]

Corentin Legras

► To cite this version:

Corentin Legras. Iris Brey, Juliet Drouar (dir.). La culture de l'inceste [compte-rendu]. *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, 2023, 2023, s. p. 10.14428/emulations.cr.108 . hal-04237158

HAL Id: hal-04237158

<https://hal.science/hal-04237158v1>

Submitted on 11 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Iris Brey, Juliet Drouar (dir.) – *La culture de l'inceste*

Corentin Legras

Émulations – Revue de sciences sociales
2023, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crlegras>

Pour citer cet article

Iris Brey, Juliet Drouar (dir.), « La culture de l'inceste », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 10 octobre 2023.
DOI : 10.14428/emulations.cr.108

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Iris Brey, Juliet Drouar (dir.) – *La culture de l'inceste*

Corentin Legras¹

Recensé : Iris Brey, Juliet Drouar (dir.), *La culture de l'inceste*, Paris, Seuil, 2022, 208 p.

Ouvrage collaboratif dirigé par Iris Brey et Juliet Drouar, *La culture de l'inceste* est une invitation scientifique, militante et féministe à concevoir l'inceste comme un phénomène social permis par des facteurs culturels. Il est composé de six articles – chacun doté d'une méthodologie et d'une réflexion propre – et d'une conclusion sous forme de fiction collective co-écrite par les auteur-es lors d'un atelier d'écriture mené par Wendy Delorme. Le texte s'appuie sur une forte diversité disciplinaire, les auteur-es mobilisant à tour de rôle la sociologie, l'anthropologie, la philosophie ou encore la théorie du cinéma. Sa cohérence théorique réside dans une analyse de la domination entre les sexes (Drouar) ainsi qu'entre adultes et enfants (Piterbraut-Merx). La prégnance de ces rapports de pouvoir dans les produits scientifiques et culturels qui façonnent nos représentations de l'inceste est successivement illustrée dans les champs du soin (Fall), de la recherche (Dussy), du cinéma (Brey) et de la pornographie (Ovidie). Dans ce livre, l'inceste n'est pas la transgression exceptionnelle et monstrueuse d'un interdit fondateur – psychique ou anthropologique – mais la pratique banale de violences sexuelles commises par un-e adulte (ou un-e adolescent-e) sur un-e enfant de la famille. Dans la recherche francophone, il est inédit que des chercheur-euses et militant-es s'inspirent collectivement de travaux féministes sur le genre, les sexualités et la domination pour « penser l'inceste en termes culturels et non individuels » (Brey, 2022 : p. 16). *La culture de l'inceste* est un premier inventaire non exhaustif des éléments culturels structurant la pratique de l'inceste dans les sociétés occidentales.

L'intime et le politique sont liés dès les premières pages. Tout en se situant épistémologiquement par rapport à l'inceste, Brey et Drouar retracent avec émotion la genèse de ce « livre à trous » (Drouar, 2022 : p. 21), marqué par le deuil de Tal Piterbraut-Merx² et les désistements d'autres auteur-es dont les textes n'ont pas vu le jour. Dans le premier article, Sokhna Fall questionne la durabilité des résistances à la perception de l'inceste comme violence sexuelle. Thérapeute familiale, Fall traite de l'interprétation des comportements causés par les psychotraumatismes dus à l'inceste qui amplifient la

¹ EHESS, CNE/CEMS, France.

² Philosophe, auteur-e, militant-e contre l'inceste, Tal Piterbraut-Merx menait un doctorat à l'ENS Lyon sur les relations adulte-enfant dans la philosophie politique et luttait contre la pédocriminalité.

tendance des victimes à douter de ce qu'elles ont vécu. Elle dénonce la « glamourisation » des symptômes dans les produits culturels hollywoodiens qui cultivent « le doute sur une source exogène à la souffrance psychique » (Fall, 2022 : p. 40).

Partant du constat que l'inceste se perpétue dans tous les milieux sociaux, Drouar et Piterbraut-Merx identifient ensuite qu'ils ont en commun leur appartenance à une société fondée sur la domination. Iels exposent que l'inceste repose sur l'institution de rapports de pouvoir lié au genre et à l'âge dans les relations entre adultes et enfants au sein de la famille. Déroulant une critique radicale de la famille nucléaire occidentale, « lieu où les manifestations des violences faites aux enfants sont les plus fréquentes » (Piterbraut-Merx, 2022 : p. 71), les auteur·es rappellent que les normes conjugales et familiales sont socialement construites et qu'elles fondent des hiérarchies favorisant l'exercice de l'inceste. Essayiste et militant·e, Drouar s'attaque à la culture sexiste et à la construction de la masculinité par la sexualité, qui ont pour « conséquence et fondement nécessaire un non-apprentissage de l'édification des limites de son corps » et de la notion de consentement (Drouar, 2022 : p. 63). Piterbraut-Merx se penche sur la naturalisation des rapports entre ascendant·es et descendant·es et estime que « l'enfant n'est pas naturellement vulnérable », mais que « sa vulnérabilité est un produit des institutions sociales » (Piterbraut-Merx, 2022 : p. 75). C'est par une conception normative de la filiation que le droit français concède que « le lieu naturel et privilégié d'habitat pour l'enfant est ainsi celui de sa famille » (*Ibid.* : p. 72), entérinant la dépendance matérielle et juridique des enfants.

L'ouvrage présente également plusieurs exemples de savoirs et de représentations issus de la culture de l'inceste qui illustrent que le sexisme et l'âgisme sont structurants dans la production, la circulation et la réception de ces objets culturels. L'anthropologue Dorothée Dussy porte un regard critique sur l'ordre universitaire et les médias, estimant que dans un moment de libération de la parole, se référer au « tabou de l'inceste » comme « interdit fondamental » sans évoquer le viol ni la contrainte procède du « parti pris » de maintenir l'inceste impensé (Dussy, 2022 : p. 99). Cette posture est le privilège d'un statut social et le fruit d'une socialisation masculine dont découlent à la fois une reconnaissance universitaire, mais aussi des méthodes d'enquête restreintes « aux discours des patriarques locaux » (*Ibid.* : p. 104), occultant ceux des femmes et des enfants. Pour sa part, Brey interroge le peu de représentations de l'inceste comme violence dans la culture cinématographique populaire, au profit d'un acte « banalisé sous la forme d'une relation de domination érotisée » (Brey, 2022 : p. 112). À travers une comparaison entre le cinéma français et états-unien, l'auteure questionne les traitements de la pédocriminalité dans différents contextes historiques et leur impact dans la construction d'une culture de l'inceste. L'auteure et réalisatrice Ovidie se demande finalement « comment en sommes-nous arrivées à accepter l'idée aberrante d'un inceste sexy, amusant, divertissant et surtout consenti ? » (Ovidie, 2022 : p. 147). Par une analyse de la pornographie contemporaine, elle interroge le glissement de la figure de la

*Mother I'd like to Fuck*³, femme théoriquement en capacité d'être la mère du protagoniste, à celle de la *step-mom*, la femme du père, devenue « un fantasme banal » (*Ibid.* : p. 153). Avec la *step-mom*, la mise en scène franchit le partage de « l'intimité territoriale » (*Ibid.* : p. 155) qui crée le cadre de l'inceste consenti et heureux, sans que ne soient posés les enjeux de représentation et de réception.

Puisque l'ouvrage démontre la dépendance de l'inceste aux normes qui organisent les familles et la société, on comprend que les analyses se concentrent sur la famille nucléaire hétéroparentale et l'inceste par ascendant-es. *La culture de l'inceste* peut être lu comme une incitation à décrire ce qu'il y a de commun et de spécifique aux pratiques de l'inceste selon les contextes culturels et familiaux, afin de poursuivre la construction de savoirs autour de la notion de culture de l'inceste par des travaux empiriques. Les apports théoriques du livre ouvrent ainsi la voie à de nouvelles enquêtes car il est maintenant nécessaire de décrire comment la culture de l'inceste infuse d'autres formes familiales (homo-, co- ou monoparentales, recomposées, etc.) pour saisir les variations des logiques de l'inceste selon différentes configurations de parenté. En ce sens, il serait pertinent d'ajouter aux positions de domination liées à l'âge et au genre une troisième variable d'analyse : l'ordre des naissances et des générations qui structurent également les rapports de domination au sein des familles.

De même, les usages de la notion de culture ouvrent de riches et multiples pistes de réflexion : le lien entre la pratique de l'inceste et les rapports sociaux de classe est l'un des apports de l'ouvrage. Cependant, la question de la classe excède celle des représentations et devrait être un élément d'analyse des rapports de pouvoir entre auteur-es et victimes d'inceste : les disparités socio-économiques entre les membres d'une famille influent sur les modalités de l'inceste, dont l'argent est une composante essentielle (Dussy, 2013). Le documentaire *Philippines : viols d'enfants en ligne, l'enfer derrière l'écran* a notamment mis en exergue l'articulation des logiques capitalistes et postcoloniales à celles de l'inceste, en illustrant que l'inceste est en soi un produit culturel monétisable, consommé par des Occidentaux. Sur la question postcoloniale, Lucile Hervouet (2022) montre que la culture du groupe social d'un-e individu impacte sa lecture de l'inceste. Enquêtant auprès de services sociaux en Polynésie française, Hervouet explique que le relativisme culturel est employé comme outil de minimisation de l'inceste par les incesteur-es et les professionnel-le-s locaux-ales et expatrié-es, puisque tels rites et traditions en justifieraient la pratique. Là où le relativisme culturel reviendrait à estimer que certaines cultures seraient plus permissives que d'autres concernant l'inceste, l'article met en perspective que l'universel réside dans la propension collective à protéger l'ordre familial en recourant à des spécificités culturelles.

La culture de l'inceste montre efficacement pourquoi la définition de l'inceste comme violences sexuelles commises sur un-e enfant de la famille peine à s'imposer. Ce n'est pas tant que l'inceste est indicible, ou invisible, mais que les normes culturelles de notre

³ *Mother I'd like to fuck* : mère que l'on a envie de baiser (traduction de l'auteur).

société occultent les rapports de pouvoir entre les sexes et les âges au profit de représentations qui enrayent l'audibilité des victimes. Cet ouvrage théorique est radical dans son examen des racines de ces normes et résolument féministe dans ses propositions de lutttes. Les auteur-es se sont réuni-es autour d'un cadre épistémologique et d'une volonté politique collective de changer le regard de la société sur l'inceste, à rebours de l'environnement culturel qui le banalise.

Bibliographie

- DUSSY D. (2013), *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, livre 1*, Marseille, La Discussion (« Familles, genres, générations »).
- HERVOUET L. (2022), « Qui suis-je pour juger ? La production sociale du silence autour des violences sexuelles intrafamiliales en Polynésie française », *Terrains & travaux*, n° 40, p. 67-87.
- RENAUD J.-B., Arte Reportage (2023), *Philippines : viols d'enfants en ligne, l'enfer derrière l'écran*. En ligne, consulté le 25 avril 2023. URL : <https://www.arte.tv/fr/videos/112457-000-A/philippines-viols-d-enfants-en-ligne-l-enfer-derriere-l-ecran/>